

Liste de partenaires et/ou d'acteurs

Handicap

Comment passer le permis de conduire avec un handicap ?

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr>

Vous avez un handicap et vous voulez passer le permis de conduire ? C'est possible si vous êtes reconnu apte par un médecin agréé lors d'une visite médicale. Les épreuves de l'examen du permis sont aménagées selon votre handicap : physique (mobilité réduite), auditif (sourd ou malentendant), troubles dysphasique, dyslexique ou dyspraxique...

Contact / Site :

<https://www.agefiph.fr/>

<https://www.automobile.ceremh.org/index.php?espace=2&ppPage=8>

<http://www.fiphp.fr/>

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

69 rue de la Victoire 75009 Paris

Site web : <https://handicap.paris.fr>

Tél : 01 53 32 39 39

Mobilité réduite et permis de conduire

Ecole de conduite CER Bobillot – 41 Rue Bobillot, 75013 Paris (01 45 80 51 37)